

La salle de bains nous en fait voir de toutes les couleurs

P.19

Suspension de MaPrimeRénov' :
une véritable saga

P.22

Rénovation urbaine :
l'État double le budget pour 2026

P.29

Logements vacants : plus de
moyens réclamés

P.31

Un détricotage du ZAN ?

DOSSIER SPÉCIAL SALLE DE BAINS 05

- Le nouveau président de l'AFISB présente ses 3 priorités
 - Les tendances déco de la SDB en 2025
 - MaPrimeAdapt' : comment adapter sans stigmatiser ?
 - L'innovation au service du bien-être
-

LES VIDÉOS DU MOIS 17

LES ACTUS DU MOIS 19

- Des rebondissements pour MaPrimeRénov'
 - Davantage de moyens pour la rénovation urbaine
 - Lutte contre les logements vacants
-

CONJONCTURE 35

- Logement neuf : une reprise en avril
 - Amélioration pour les matériaux de construction
 - Le négoce de la décoration toujours dans le rouge
-

ARCHITECTURE 39

- Pavillon France de l'Expo 2025 d'Osaka
 - Une maison originale à Toulouse
 - Chantier de rénovation de l'Opéra Bastille
-

LES PRODUITS DU MOIS 42

Après de belles années post-covid, le secteur de la salle de bains connaît un net ralentissement depuis deux ans, en raison de la crise de la construction neuve, de la baisse des transactions dans l'ancien et donc des rénovations.

Pour continuer à séduire les particuliers et les hôteliers, les fabricants doivent innover. Parmi les leviers : miser sur le design, le confort, la connectivité et les économies d'eau (voir p.14).

Le segment qui s'en sort le mieux : celui de l'hôtellerie, boosté par le tourisme issu des Jeux Olympiques de Paris 2024, selon Frédéric Pfeiffer, le nouveau président de l'AFISB. Ce dernier nous présente d'ailleurs les trois priorités de son mandat en page 5.

Côté design, la traditionnelle robinetterie chromée laisse place au noir, au bronze brossé et au doré. L'ambiance, elle, reste minimaliste et épurée, avec des meubles aux formes plus douces et arrondies (cf. page 9).

Autre défi pour les années à venir : l'adaptation des logements au vieillissement de la population, alors que le gouvernement se fixe pour objectif la rénovation de près de 6 millions de logements grâce à MaPrimeAdapt'. Cela passe notamment par le remplacement de baignoires par des douches sans ressaut, l'installation de toilettes ergonomiques ou encore de barres d'appui.

Toutefois, accessibilité et sécurité ne doivent pas être synonymes de laid, car les seniors souhaitent éviter les salles de bains « stigmatisantes » qui rappellent l'hôpital, souligne Pénélope Cornet, cheffe de produit chez Geberit. Il s'agit par ailleurs d'anticiper et penser à l'évolutivité, et ce dès la conception de n'importe quelle salle de bains (voir p.12).



Claire Lemonnier
Rédactrice en chef

ARTIBAT

LE SALON DE LA CONSTRUCTION

LE SALON DU BTP 100% PRO



FLASHEZ CE QR CODE POUR
OBTENIR VOTRE BADGE
GRATUIT

Utilisez le code

« **ANPRE** »

22 | 23 | 24
OCTOBRE 2025

RENNES - PARC EXPO

WWW.ARTIBAT.COM

#artibat2025
   

organisé par

PAYS DE LA LOIRE

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AFISB NOUS DÉTAILLE SES 3 AXES PRIORITAIRES



Dans un contexte compliqué pour le marché de la salle de bains, Frédéric Pfeiffer, le nouveau président de l'AFISB, revient sur la conjoncture et nous présente ses trois axes prioritaires, ainsi que les grandes tendances design qui émergent.

Il y a quatre ans, le secteur de la salle de bains enregistrait une année exceptionnelle en termes de ventes de produits sanitaires et un chiffre d'affaires en hausse de 15 %. En effet, post-Covid, les Français avaient massivement investi dans la rénovation de leur habitat et l'amélioration de leur confort.

Mais depuis deux ans, la tendance s'est inversée. La hausse des taux d'intérêts a provoqué une baisse des ventes de logements neufs et des transactions dans l'ancien, impactant durement le secteur de la salle de bains.

Un marché de la salle de bains toujours en recul

Dévoilé mi-mai lors des États Généraux de la Salle de Bains, le bilan 2024 des industriels de la SDB (tous circuits de

distribution confondus) fait état d'une nouvelle baisse de -4,2 %, après -6 % en 2023.

Du côté de Coédis, qui représente le négoce, la baisse est encore plus marquée, avec -5,14 %, pour un chiffre d'affaires de 1,886 milliard d'euros en 2024.

Frédéric Pfeiffer, directeur général de Hansgrohe France récemment nommé comme nouveau président de l'Association française des industriels de la salle de bains (AFISB), commente pour Batiweb les grandes tendances de l'année écoulée et les perspectives 2025-2026.

« 2025 ne s'annonce pas être une très grande année non plus puisque le marché est encore en recul », introduit d'emblée le président de l'AFISB.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AFISB NOUS DÉTAILLE SES 3 AXES PRIORITAIRES



« Le marché devrait être encore difficile et tendu au moins jusqu'à la rentrée. On espère un retour à une croissance modérée sur le dernier trimestre »

**Frédéric Pfeiffer,
président de l'AFISB**

Selon lui, le contexte économique et géopolitique ne serait pas propice à une reprise du marché dans l'immédiat, avec un moral en berne chez les consommateurs et de l'inquiétude face à deux conflits internationaux majeurs.

Pour redynamiser le marché, il incite les industriels à travailler sur des innovations pour « donner envie au consommateur de s'équiper ou se rééquiper avec des produits qui pourraient lui amener certains avantages dans la salle de bains ». « La salle de bains, c'est un lieu d'hygiène, mais c'est aussi un lieu de plaisir et de relaxation », souligne-t-il.

Le noir et le bronze brossé, deux tendances qui émergent

Côté tendances et design, le président de l'AFISB note que les fabricants misent de plus en plus sur « des produits qui ont une identité » et « orientés sur le luxe ».

« Sur de la robinetterie, des colonnes de douche, des accessoires, on va de plus en plus retrouver des produits qui sont en

finition bronze brossé, or, canon de fusil, ou des finitions qui sont souvent traitées avec une technologie PVD », détaille Frédéric Pfeiffer. « Le PVD, c'est un revêtement qui permet d'avoir différents types de finitions, de couleurs », précise-t-il.

Il constate également un retour en force des couleurs, et notamment du noir pour la robinetterie. « On sort un peu de tout ce qui est chromé », constate-t-il.

« Côté robinetterie, les finitions noires, dorées ou brossées sont de plus en plus prisées, au détriment des traditionnelles finitions chromées. Elles apportent une touche contemporaine », abonde Roland Mongin, délégué général de Coédis.

« Si on parle de meubles de salle de bains, où pendant une période on n'avait que du chêne clair, on va retrouver des couleurs qui sont un peu différentes avec des mono-couleurs sur du meuble de salle de bains, donc des couleurs identiques entre plan, vasque et façade avant, et tout cela mélangé avec des couleurs qui n'existaient pas il y a 5 ans ou très peu, comme du noir, du bronze brossé, à certains moments de la couleur inox, acier inoxydable, et tout ça dans des finitions souvent qui sont brossées », observe également Frédéric Pfeiffer.

Autre fait marquant à noter en 2024 : l'impact des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur la croissance des ventes dans l'hôtellerie.

« Les Jeux Olympiques ont permis à certaines villes françaises d'avoir une belle

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AFISB NOUS DÉTAILLE SES 3 AXES PRIORITAIRES

fréquentation en matière de tourisme. Et les hôteliers, particulièrement sur les 4 à 5 étoiles, ont profité de cet apport financier pour réinvestir et améliorer ou rénover leurs chambres au fur et à mesure, et donc aussi leurs salle de bains. Donc le marché hôtelier reste important, et je dirais que sur certaines catégories haut de gamme, il est en croissance », indique-t-il.

3 priorités pour le nouveau président de l'AFISB

Interrogé sur ses priorités en tant que nouveau président, Frédéric Pfeiffer identifie trois principaux axes.

En premier lieu, il cite le travail sur une salle de bains durable pour les industriels du secteur, qui devront de plus en plus proposer des produits éco-conçus et réparables, mais aussi facilement recyclables dans le contexte de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) sur les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment.

« Aujourd'hui, l'ensemble des produits sont traités par les éco-organismes. C'est-à-dire aussi bien la céramique que les métaux, la robinetterie, le verre sur les parois de douche, et puis la partie métaux, plastique et acrylique », énumère-t-il.

Côté écologie et économie, il s'agit aussi de réduire au maximum les consommations en eau et en énergie.

Deuxième priorité : travailler davantage en synergie avec les distributeurs, alors que

l'AFISB se félicite d'un partenariat renforcé avec Coédis, la fédération des distributeurs d'équipements et solutions électriques, génie climatique, plomberie et sanitaires.

Enfin, le président de l'AFISB prévoit de s'atteler à la communication autour de l'évènement incontournable qui revient en 2026, à savoir le salon Idéobain, qui sera de nouveau l'occasion de présenter les dernières nouveautés et innovations aux distributeurs et installateurs. *« Nous avons une chance inestimable d'avoir ce salon en France. Beaucoup de pays nous envient », souligne Frédéric Pfeiffer.*

MaPrimeAdapt' : un dispositif qui gagnerait à être simplifié ?

Plus largement, il rappelle qu'il existe un « *mega-trend* » pour les 50 prochaines années : l'adaptation des logements – et notamment des salles de bains – au vieillissement de la population, alors que l'espérance de vie s'allonge en France et que la majorité des seniors souhaitent pouvoir rester vivre le plus longtemps possible chez eux.

« Grâce à un budget de 290 millions d'euros en 2025, MaPrimeAdapt' encourage les particuliers à investir dans des aménagements facilitant le maintien à domicile, tels que les douches sans ressaut, les WC ergonomiques ou encore les barres d'appui », souligne le délégué général de Coédis.



Solution Waterproof®

Gestion des eaux pluviales pour toiture-terrasse

- **Solution polyvalente** : végétalisation, béton drainant, gravillons, aménagements divers
- **Conception de l'ouvrage simplifiée**, pose sur pente nulle
- **Réduction** des îlots de chaleur urbain
- **Lutte** contre la prolifération du moustique tigre

DOUCEUR, LUMIÈRE ET MATIÈRES...

LES NOUVEAUX CODES DÉCO DE LA SALLE DE BAINS



Entre retour du rétro-chic, envolée des grands formats muraux et percée des peintures aux tons doux et touchers velours, la salle de bains révèle ses ambitions déco et confort pour les années à venir. Sans compter les enjeux environnementaux et sociétaux....

La salle de bains nous réserve de nouvelles tendances pour 2025 et au-delà. Mais lesquelles ?

« *Quelle que soit la pièce, il y a quatre zones de décoration : les objets, les murs, les accessoires et l'éclairage* », introduit Clément des Bocs, administrateur de l'association des Industriels du Nouvel Habitat (Inoha) et directeur commercial de Reca Peintures.

Plus de fantaisie dans les accessoires

Commençons à la plus petite échelle, avec les accessoires. « *En 2025, la salle de bains s'affirme comme un espace de bien-être, investi comme une pièce à part entière. L'ambiance générale privilégie le confort visuel et des codes empruntés à l'univers du spa : un style monochrome, avec la présence du noir par touches (robinetterie, accessoires,*

parois de douche) », nous expose Philippe Poujol, président de la Fédération Nationale de la Décoration (FND).

Des nuances plus fantaisistes peuvent démarquer les salles de bains de 2026, comme des finitions inox ou métal gun – dit aussi canon de fusil. Annoncées au salon ISH de Francfort, ces tendances confirment un retour du rétro-chic, inspiré du style art-déco.



Lavabo en relief de la gamme « The New Classic » de Laufen

DOUCEUR, LUMIÈRE ET MATIÈRES...

LES NOUVEAUX CODES DÉCO DE LA SALLE DE BAINS

En témoignent certains lauréats des Salles de bains remarquables 2025. Laufen a remporté le prix dans la catégorie Lavabo pour sa collection « The New Classic ». Cette dernière reprend les lignes « néo-rétro », voire propose des reliefs sur l'émail. Dans le même style, le lavabo « Zéphyr » de la marque Horus, avec son design marbré, a gagné la mention spéciale.



Lavabo « Zéphyr » de Horus

Sur les murs, l'accent mis sur une palette chaleureuse et douce

Des nuances plus vives peuvent aussi dynamiser les accessoires (porte-savon, etc.), selon Clément Des Boscs. Ce qui compense la disparition progressive de ces teintes des murs...

« Le marché de la salle de bains en peinture a pas mal évolué ces dernières années », indique le directeur commercial de Reca Peintures.

Dix ans auparavant, les particuliers tendaient vers « des couleurs très vives » notamment via des pointes colorées, comme les frises orange ou jaune sur du carrelage très clair (blanc, gris pastel).

Maintenant, place à une palette plus chaleureuse, pastel et cosy.

“

« Côté couleurs, nous constatons des demandes de peintures dans des teintes naturelles déclinées à partir du brun, moka et beige, accompagnée de vert doux comme le vert sauge par exemple »

Philippe Poujol,
président de la FND

« L'année dernière, on a eu un petit pic de consommation sur du bleu canard en salle de bains, mais qui n'a même pas duré une année », nous confie M. des Boscs. Toutefois, « le blanc représente 70 % des couleurs que nous vendons », observe le directeur commercial de Reca Peintures. Il nous évoque d'ailleurs l'essor de blancs teintés pour la salle de bains en 2025, voire dans les prochaines années.

Mais l'intéressé souligne une attention aux finitions de la peinture, avec un détachement « des peintures solvantées au white spirit, brillantes ». Si cet effet donne l'impression d'être mieux lessivable, « la salle de bains n'est pas une pièce très sale ». « Petit à petit, nous, industriels et nos distributeurs, sensibilisons les consommateurs au fait que les peintures au white spirit, appliquées sur les grandes surfaces, ne sont pas bonnes pour la santé », développe Clément des Boscs.

DOUCEUR, LUMIÈRE ET MATIÈRES...

LES NOUVEAUX CODES DÉCO DE LA SALLE DE BAINS

De plus, le « *brillant est difficile à faire et puis le résultat n'est pas très beau* », commente-t-il. L'effet satiné s'inscrit donc dans les tendances de ces dernières années : « *Pour 2025-2026, on va être sur des peintures velours, utilisées dans les chambres, les couloirs, les séjours. Le toucher est plus agréable, cela masque mieux les défauts, parce que cela brille moins* ». Aussi le film doit être lisse, sans effet enduit et/ou crépis, encore plus dans la salle de bains.

... et les revêtements en grand format

« *Concernant les revêtements muraux, si le carrelage n'a pas connu de véritable révolution en 2025, la montée en puissance des très grands formats (jusqu'à 3x1,20 m) est notable* », relève en parallèle Philippe Poujol.

Le président de la FND cite notamment les solutions en panneaux SPC grand format de type PVC, « *portées par la demande croissante en rénovation : plus légers, plus rapides à poser, ils séduisent de plus en plus* ».

Autre exemple : les solutions en aluminium et polyéthylène de la marque Lazer, qui se présente comme « *l'inventeur du panneau décoratif étanche en France* ». Pour les professionnels, il s'agirait d'une alternative intéressante aux « *carreaux grand format assez lourds, assez difficiles à poser et pas complètement étanches* », estime son directeur général Baptiste Pocachard.

« *Elle permet à un plombier qui n'a pas forcément des compétences, un savoir-faire ou une appétence pour la pose de carrelage d'être autonome lors d'une phase de construction ou de rénovation de salle de bains* », affiche-t-il.

Au départ « *plutôt destinée à une offre économique, pour un coup de propre* », l'offre de Lazer a évolué vers des décorations plus sophistiquées, empruntant « *à l'univers du meuble de salle de bains* ». « *On a investi dans nos propres équipes au niveau du design, soit en s'attachant des designers* », nous explique M. Pocachard. En résulte la gamme Décofast, qui rassemble plus de 80 coloris pour 12 formats recoupables, allant jusqu'à 3 x 1,40 mètres.



Modèle du « Décofast Panoramique » de Lazer

Se renouvelant assez régulièrement, la collection 2025 Décofast fait la part belle aux éléments naturels : bois, pierre, marbré... L'effet papier peint s'est glissée depuis un an et demi dans les panneaux muraux de la gamme, afin d'habiller la partie douche.

SALLE DE BAINS : COMMENT CONCILIER ADAPTATION, CONFORT ET ESTHÉTISME ?



Vieillir chez soi, mais pas à n'importe quel prix. Face au vieillissement de la population, les industriels du sanitaire repensent l'adaptation des salles de bains, en privilégiant des solutions évolutives, confortables et esthétiques.

D'ici 2030, la France comptera plus de 7 millions de personnes âgées de plus de 75 ans. Une génération qui, pour une très large majorité, refuse de quitter son domicile : « 80 à 90 % des seniors déclarent vouloir vieillir chez eux », rappelle Jean-Philippe Arnoux, directeur Silver Économie chez Saint-Gobain Distribution Bâtiment France (SGDBF).

Pourtant, beaucoup attendent la dernière minute pour faire les travaux d'adaptation nécessaires. « Avant MaPrimeAdapt', l'âge moyen des demandeurs de travaux était de 83 ans. Les gens réagissaient souvent à une chute ou à une perte d'autonomie soudaine », explique-t-il.

C'est tout l'enjeu de MaPrimeAdapt', mise en place début 2024. Avec jusqu'à 22 000 € d'aides possibles, cette prime vise à favoriser l'anticipation. Surtout, contrairement à sa grande sœur MaPrimeRénov', elle n'est pour l'instant

pas menacée par des coupes budgétaires. « Les montants engagés restent modestes pour l'État : à peine 270 millions d'euros, contre plusieurs milliards pour MaPrimeRénov' », rassure Jean-Philippe Arnoux.

Ni médicale, ni stigmatisante : la salle de bains plaisir

Le premier frein à l'adaptation ? L'image qu'elle renvoie. « Les seniors ne veulent pas d'une salle de bains d'hôpital toute blanche avec des barres partout », résume Pénélope Cornet, cheffe de produit chez Geberit.

C'est pourquoi de nombreux industriels, à l'image de Geberit, Kinedo ou SGDBF, misent désormais sur des produits modulables et esthétiques, capables d'évoluer avec le temps. « Chez Geberit, on parle de "Renova Confort" et non de "Renova Handicapé". C'est une salle de bains pour

SALLE DE BAINS : COMMENT CONCILIER ADAPTATION, CONFORT ET ESTHÉTISME ?

tous, confortable et sûre, mais sans stigmatisation », insiste-t-elle.

Même discours chez Kinedo. « *On ne se positionne pas comme spécialiste du PMR, mais comme acteur de l'adaptation de la salle de bains. Nos produits sont conçus pour convenir à tous, quel que soit l'âge ou l'autonomie* », explique Nicolas Legros, brand & marketing manager de la marque.

Le fabricant mise sur une offre sur-mesure avec receveurs extra-plats, parois sans seuil et panneaux muraux aux 70 décors différents. « *À 70 ans, on a aussi le droit à une salle de bains déco et agréable* », souligne le représentant de Kinedo.

Anticiper le vieillissement dès la conception

L'une des clés d'une adaptation réussie, c'est la préparation en amont, dès la rénovation ou la construction de la salle de bains. « *Il faut anticiper les besoins futurs, même quand on est encore autonome* », insiste Rodolphe Artero, responsable de l'offre WC suspendus chez Geberit.

À cet effet, le fabricant a développé un bâti-support WC réglable en hauteur après installation, sans gros travaux. « *Cela permet de s'adapter à différents profils au fil du temps : une personne valide aujourd'hui, une autre avec des besoins spécifiques demain* », explique-t-il.

Côté distribution, SGDBF travaille aussi à rendre cette logique d'anticipation plus visible dans ses catalogues, en intégrant des solutions évolutives pensées pour

durer : WC sans bride plus hygiéniques, barres de maintien design, douches accessibles semi-ouvertes...

Des innovations au service de tous

Les industriels rivalisent d'ingéniosité pour allier technologie, confort et sécurité. Exemple chez Geberit avec l'intégration de la technologie Rimfree, une cuvette sans bride qui limite le développement des bactéries.

Autre innovation : la douche Kinemagic chez Kinedo, conçue pour remplacer une baignoire en 48h, avec receveur extra-plat, panneaux muraux, paroi et accessoires de sécurité. Une solution clé en main qui séduit encore, même si la demande évolue vers plus de personnalisation.

« *Aujourd'hui, les gens veulent une salle de bains qu'ils peuvent faire évoluer : ajouter un siège plus tard, installer une barre sans refaire tout le mur. Nos panneaux muraux sont faits pour ça* », explique Nicolas Legros.

Enfin, certains produits pensés pour le grand âge séduisent au-delà de leur cible initiale. La barre Combo d'AKW, qui intègre robinetterie et support, conçue pour les PMR, « *est désormais vendue à tous les profils, y compris les jeunes seniors soucieux de leur confort* », observe Jean-Philippe Arnoux.

Loin des clichés médicaux, la salle de bains de demain se veut inclusive, modulable et élégante.

>> LIRE LA SUITE

QUAND LA SALLE DE BAINS SE RÉINVENTE EN ESPACE BIEN-ÊTRE



Du marbre dans la robinetterie aux toilettes connectées, les acteurs du secteur repensent la salle de bains comme un lieu de déconnexion. Entre esthétique et innovations, focus sur la salle de bains du futur.

Longtemps reléguée au rang de simple pièce fonctionnelle, la salle de bains se distingue aujourd'hui de plus en plus comme un lieu de déconnexion.



« On vit dans un monde de plus en plus turbulent, voire oppressant. La salle de bains devient alors ce que nous appelons le "me-space" : un lieu pour soi »

Gaël Magda,
directeur des marchés de l'Europe
de l'ouest chez Grohe

Même si la taille des logements diminue, le besoin d'un espace intime, cocon de bien-être, ne cesse de croître.

Une analyse partagée par Yu Takagi, directeur adjoint France pour la marque japonaise Toto. « *Ces dernières années, la salle de bains a évolué : d'un espace purement fonctionnel, elle est devenue un véritable sanctuaire personnel* ».

Chez Toto, cette vision se matérialise par des innovations qui transforment l'expérience, jusque dans les toilettes. « *Notre siège chauffant illustre cette volonté d'offrir un moment de confort, même aux toilettes. L'intégration de technologies (température, éclairage, musique) renforce encore ce sentiment de détente* », développe-t-il.

Le design et les matériaux au service du bien-être

Pour faire de la salle de bains un lieu d'apaisement, le choix des matériaux et le design minimaliste sont essentiels. Et le

QUAND LA SALLE DE BAINS SE RÉINVENTE EN ESPACE BIEN-ÊTRE

fabricant Grohe l'a bien compris. « *Nous avons lancé la gamme Allure Gravity, dans laquelle nous intégrons du marbre directement dans la robinetterie. Cela permet de créer une harmonie avec l'environnement et de réduire l'impact visuel de l'équipement* », indique Gaël Magda.

L'intégration discrète des équipements, comme les douches encastrées, contribue à cette recherche d'élégance.

Pour Toto, l'harmonie visuelle est tout aussi importante. « *L'esthétique doit concilier bien-être et luxe. C'est une attente forte, notamment chez les professionnels comme les hôteliers, qui recherchent aussi durabilité et facilité d'entretien* », note de son côté Yu Takagi.

Hygiène, confort et nouvelles attentes...

L'expérience sensorielle s'invite désormais dans les usages quotidiens. Grohe propose avec sa gamme Purefoam, un système inspiré des rituels japonais, une mousse chaude parfumée diffusée sous la douche. « *Un voile de soie posé sur le corps* », décrit M. Magda, soulignant le caractère enveloppant et apaisant de cette innovation.

Du côté de Toto, cette quête de bien-être se concentre sur l'intimité et l'hygiène. Le washlet, leur célèbre toilette japonaise, connaît une montée en popularité. Pour Yu Takagi, « *l'utilisation d'un washlet permet de se nettoyer après usage, favorisant ainsi une meilleure hygiène personnelle tout*

en réduisant la consommation de papier toilette ».

Depuis la pandémie, les préoccupations autour de la propreté et des gestes sans contact ont accéléré leur adoption. « *Des fonctionnalités comme la chasse d'eau sans contact renforcent encore les bonnes pratiques d'hygiène dans la salle de bains* », ajoute-t-il.

Et demain ?

L'impact environnemental est au cœur des préoccupations. Pour le fabricant allemand Grohe, c'est un engagement de longue date. « *Nos technologies permettent jusqu'à 30 % d'économies d'eau. Nous travaillons sur tous les postes d'eau, avec des innovations comme la douche cyclique, qui fonctionne en circuit fermé et permet de prolonger le plaisir sans gaspiller* », précise M. Magda.

Chez Toto, la réduction de l'utilisation de papier toilette et l'intégration de technologies économes vont dans le même sens.

Pour les deux marques, la salle de bains de demain sera à la croisée du plaisir sensoriel et de la conscience environnementale. « *Nous parlons chez Grohe de "Freude am Wasser" – le pur plaisir de l'eau – délivré sans compromettre les ressources* », souligne Gaël Magda.

DRV 2 TUBES ECOi EX MZ1 AU R32



Efficacité, qualité et compacité de niveau supérieur.

Découvrez l'ECOi EX Série MZ1, la nouvelle génération de groupes DRV au service de l'efficacité énergétique et de la polyvalence pour les applications commerciales. Dotée d'une technologie avancée fonctionnant au réfrigérant R32 et d'une conception de système optimisée, cette série offre une solution plus durable. La série MZ1 offre une grande flexibilité grâce à son faible encombrement, ses longueurs de tuyauterie et plage de fonctionnement étendues et sa compatibilité avec les nouvelles unités intérieures toutes équipées de série de la technologie nanoe™ X pour une meilleure qualité de l'air intérieur.

R32
RÉFRIGÉRANT



Installation à faible encombrement.



Mode silencieux avec maintien de la haute capacité.

$\eta_{s,c}$ $\eta_{s,h}$
310,1% ¹⁾ 172,4% ¹⁾

Haute efficacité saisonnière.

¹⁾ U-10MZ1E8.



PRB CRÉPICHAUX F : enduit à la chaux pour bâti ancien



PRB dévoile CRÉPICHAUX F, un enduit minéral à la chaux aérienne dédié à la restauration du bâti ancien, alliant esthétique, durabilité et savoir-faire patrimonial.

[>> LIRE LA SUITE](#)

Mo-Town Vénissieux : L'Auxiliaire BTP au cœur du projet

L'Auxiliaire BTP assure les pros du bâtiment avec des solutions sur-mesure : décennale, RC pro, protection des biens et accompagnement de proximité.



[>> LIRE LA SUITE](#)

► LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SE FERA AVEC VOUS!



PROFESSIONNELS
DU BÂTIMENT



ARCHITECTES ET
MAÎTRES D'ŒUVRE



ENSEIGNANTS
ET FORMATEURS

FEE BAT

GAGNEZ EN
EFFICACITÉ!



► FIEZ-VOUS À FEEBAT

Vous souhaitez maîtriser les enjeux de la **rénovation énergétique** pour gagner en performance et en qualité ?
FEEBAT vous propose **plus de 20 formations** adaptées à
votre métier, votre profil et vos besoins.

Rendez-vous sur
www.feebat.org



Suivez notre actualité

LE PROGRAMME FEEBAT EST DÉVELOPPÉ ET SOUTENU PAR



MaPrimeRénov' : l'aide suspendue, mais rétablie « avant la fin de l'année »

Coup de théâtre pour MaPrimeRénov' : l'aide à la rénovation énergétique sera finalement bien suspendue, a annoncé le ministre de l'Économie Éric Lombard. L'occupant de Bercy n'a toutefois pas précisé de date pour ce gel, mais a l'intention de rétablir son fonctionnement avant la fin de l'année. Inquiétude, sidération, colère... Les réactions fusent dans la filière.

Après des annonces du journal Le Parisien le 3 juin sur une potentielle suspension de MaPrimeRénov' dès juillet, le bâtiment s'était alarmé.



La ministre du Logement Valérie Létard et son entourage avaient pourtant rassuré : rien de confirmé pour l'heure.

Pourtant, coup de théâtre, le ministre de l'Économie Éric Lombard a confirmé le gel du dispositif d'aide à la rénovation énergétique le 4 juin, lors des questions au gouvernement au Sénat.

[>> LIRE LA SUITE](#)

MaPrimeRénov' : les dépôts de dossiers reprendront le 15 septembre

Les dates se précisent concernant la suspension de MaPrimeRénov'. Les particuliers ont jusqu'au 30 juin pour déposer leur dossier. Le guichet sera ensuite fermé du 1er juillet au 15 septembre, a confirmé la ministre des Comptes publics.

Annoncée la semaine dernière par le ministre de l'Économie, la suspension de MaPrimeRénov' continue de faire du bruit. Amélie de Montchalin, ministre des Comptes publics, a confirmé le 10 juin sur RTL que le dispositif serait bien suspendu à compter du 1er juillet, et ce jusqu'au 15 septembre.



Durant cette période, les dossiers ne pourront plus être déposés. Les particuliers ont donc jusqu'au 30 juin pour envoyer leur demande. L'objectif du gouvernement pendant cette suspension estivale ? Traiter les demandes en retard, mais aussi lutter contre les fraudes alors qu'environ 16 000 dossiers frauduleux (...)

[>> LIRE LA SUITE](#)

MaPrimeRénov' : Valérie Létard veut des ajustements d'ici la reprise

Alors que la suspension de MaPrimeRénov' est actée entre début juillet et mi-septembre, la ministre du Logement Valérie Létard a annoncé vouloir des ajustements d'ici la reprise du dispositif, notamment pour éviter les périodes de « surchauffe ».

Pendant la période de suspension de MaPrimeRénov', la ministre du Logement a estimé sur France Inter qu'il faudra changer les règles applicables lors de la reprise en septembre. Valérie Létard a par ailleurs précisé que le dispositif serait suspendu « d'ici le 1er juillet » et ce jusqu'à « mi-septembre ».



La ministre du Logement a expliqué cette décision de suspension par le triplement du nombre de dossiers instruits (estimés à 38 000 depuis le début de l'année, contre 11 000 l'année dernière à la même période), ce qui a entraîné un allongement des délais d'instruction, passés « de 70 à 100 jours ».

[>> LIRE LA SUITE](#)

Gel de MaPrimeRénov' : 68 % des professionnels inquiets pour leur activité

L'annonce « brutale » de la suspension MaPrimeRénov' a vivement fait réagir les différentes fédérations du bâtiment. Mais qu'en est-il de l'avis des professionnels eux-mêmes ? Batiweb les a interrogés.

Alors qu'une suspension des demandes d'aide pour MaPrimeRénov' est prévue entre le 1er juillet et le 15 septembre, Batiweb a mené un sondage auprès de 130 professionnels du bâtiment entre le 7 et le 10 juin.

Dans un premier temps interrogés sur leur réaction à l'annonce de ce gel, 68 %



se disent inquiets pour leur activité et 62,5 % en colère face à une décision brutale. Il faut dire que pour 44 % des professionnels sondés, MaPrimeRénov' a soutenu environ la moitié de leurs chantiers, et même 80 % des chantiers pour 20,5 % d'entre eux.

[>> LIRE LA SUITE](#)

MaPrimeRénov' : pas de suspension pour les travaux mono-gestes

La suspension de MaPrimeRénov' ne concernera finalement pas les travaux mono-gestes, a annoncé le gouvernement. Une « victoire » pour la Fédération Française du Bâtiment (FFB), tandis que le collectif Rénovons regrette que le ministère ait cédé à la « pression ».

Nouveau rebondissement concernant MaPrimeRénov'. Après l'annonce d'une suspension de l'aide entre le 1er juillet et le 15 septembre, le gouvernement a fait volte-face, annonçant que le guichet resterait finalement ouvert pour les travaux mono-gestes – considérés comme moins sujets aux fraudes.



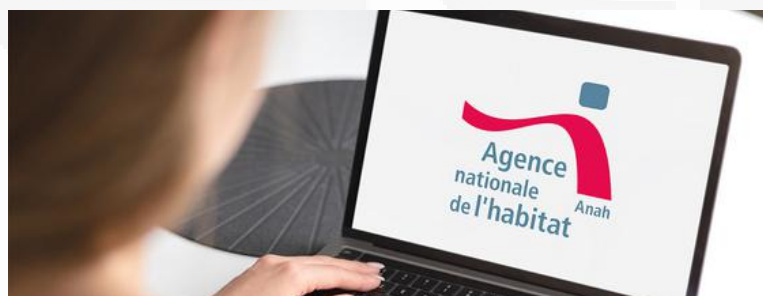
Sans surprise, cette nouvelle a suscité une pluie de réactions, parfois divergentes. « Nous nous réjouissons de voir que l'instruction des dossiers MaPrimeRénov' mono-geste et copropriétés n'est pas suspendue, c'est un signal positif pour la filière et notamment les artisans qui ont vu leur activité largement impactée (...) »

[>> LIRE LA SUITE](#)

MaPrimeRénov' : le guichet de dépôt de dossiers fermera dès le 23 juin

Initialement annoncée pour le 1er juillet, la fermeture du guichet de dépôt des dossiers pour les rénovations d'ampleur interviendra finalement dès le 23 juin, en raison d'un afflux de demandes ces derniers jours.

La fermeture du guichet de dépôt de dossiers MaPrimeRénov' pour les rénovations d'ampleur aura lieu dès le 23 juin, et non plus le 1er juillet, comme initialement annoncé. Selon le ministère chargé du Logement, la date a été avancée face à l'afflux de demandes, avec une centaine de dossiers déposés chaque jour depuis début juin.



Entre temps, le gouvernement a précisé que la suspension ne concernerait pas les travaux mono-gestes ni ceux concernant les copropriétés. « L'État a pris ses responsabilités pour suspendre temporairement un dispositif qui est victime de son succès et qui connaît certaines fragilités. Nous avons néanmoins entendu la colère du secteur et y répondons de façon (...) »

[>> LIRE LA SUITE](#)

Rénovation urbaine : 116 millions d'euros seront alloués par l'État pour 2026

Soulagement pour l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). La ministre du Logement a annoncé un budget de 116 millions d'euros pour la rénovation urbaine en 2026, soit deux fois plus qu'en 2025.

Valérie Létard, ministre du Logement, a annoncé que l'État verserait 116 millions d'euros à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en 2026, soit plus du double que pour l'année 2025, pour laquelle 50 millions d'euros avaient été alloués.

Pour rappel, Patrice Vergriete, président de l'ANRU, avait alerté sur le risque de blocage de certains projets de réaménagement si l'État ne versait pas sa part du financement pour le deuxième programme de renouvellement urbain.

Lancé en 2014, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) prévoit 12 milliards d'euros de dépenses jusqu'en 2030. Il est financé par l'organisme Action Logement à hauteur de 8,4 milliards d'euros, par les bailleurs sociaux (2,4 milliards) et par l'État (1,2 milliard).

Vers un troisième programme de renouvellement urbain ?

Outre le budget 2026, la ministre du Logement a également annoncé le lancement d'une mission de préfiguration visant à élaborer un nouveau programme de renouvellement urbain.

« Cette mission de préfiguration a pour vocation de regarder les conditions qui permettront de définir le futur de la rénovation urbaine », a expliqué Valérie Létard.

« C'est un accord de principe pour la mise en œuvre d'un troisième programme de renouvellement urbain » et donc « une bonne nouvelle », a de son côté réagi le président de l'ANRU.



En six recommandations, Walter France dissèque la rentabilité dans le BTP

Comment accroître sa rentabilité en tant qu'entrepreneur du BTP ? Le réseau d'experts comptable Walter France livre six conseils.

En ces temps d'incertitudes économiques pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics, des leviers existeraient pour accroître leur rentabilité. C'est ce que défend le réseau de cabinets d'experts-comptables Walter France.

Premier point basique : savoir « ventiler son chiffre d'affaires entre la partie matériau et la partie main-d'œuvre ».

Analyser les évolutions de la marge brut, via les matériaux...

D'où l'intérêt de bien analyser sa marge brut, c'est-à-dire « le chiffre d'affaires global, duquel on soustrait la sous-traitance et le coût des matériaux », rappelle Walter France. Son taux peut augmenter et baisser, mais tout entrepreneur du BTP doit comprendre les raisons de ces évolutions. Par exemple : si du matériel supplémentaire a été acheté, l'a-t-il été mieux ou moins bien refacturé ?

« Si un artisan décide d'appliquer une marge de 10 %, très logiquement, en ajoutant 10 % au montant des achats des matériaux, il obtient le chiffre d'affaires matériau », lit-on dans les recommandations de Walter France.

... mais aussi de la main d'oeuvre

Côté main d'œuvre, le calcul repose sur le taux horaire qu'est censé appliquer le patron, afin de couvrir les charges sociales patronales et salariales incluses dans les coûts. Diviser ce chiffre d'affaires main d'œuvre par le nombre d'heures passées sur le chantier permettra d'obtenir le prix de l'heure facturée en pratique.

« La comparaison entre le taux horaire théorique et le taux horaire réellement facturé aux clients est souvent très instructive. Si ce dernier est plus bas, l'entrepreneur devra analyser les raisons de l'écart. Cela peut révéler des problèmes (...) »



Reconversions vers des métiers manuels : le bâtiment bien représenté

Alors que les métiers manuels auraient de plus en plus la cote, plaqueplastique.fr a réalisé une étude pour identifier ceux les plus populaires. Bilan : les métiers du bâtiment, qui permettent de travailler à son compte, sont particulièrement bien représentés dans le classement.

Les métiers manuels attirent de plus en plus les Français, parfois lassés par un travail sédentaire ou qui manque de sens.

Selon un rapport du ministère du Travail datant de 2024, la demande pour ce type de métiers aurait ainsi augmenté de 15 % ces 3 dernières années, et environ 2 millions de Français se seraient reconvertis ces 5 dernières années.

Pour identifier les métiers manuels les plus convoités, une étude de plaqueplastique.fr s'est intéressée aux recherches les plus réalisées sur Google. Le spécialiste s'est dans un premier temps intéressé aux recherches concernant les formations, puis à celles concernant les salaires de ces métiers.

Parmi ces recherches, de nombreux métiers du bâtiment ressortent. Les internautes se renseignaient

notamment sur les formations pour devenir électricien, avec une moyenne de 3 300 recherches par mois. Les formations pour devenir plombier arrivent en 3ème position, devant serrurier (5ème position) et peintre en bâtiment (9ème). Autant de professions qui permettent de travailler à son compte, et fréquemment recherchées par les particuliers et les entreprises.

Côté salaires, les internautes s'intéressent là encore à la rémunération d'un électricien, en tête des recherches, devant celle d'un plombier (en 2ème position). Les recherches sur les revenus d'un menuisier arrivent à la 10ème place.

En croisant les données des deux premiers classements, les auteurs de l'étude sont parvenus à dresser un « Top 5 » des métiers manuels les plus recherchés.

Les artisans sous pression, mais toujours passionnés par leur métier

Selon la 11e édition du baromètre Artisanaté, les chefs d'entreprise du BTP et du paysage restent soumis à une forte pression. Si la fatigue persiste, quelques améliorations émergent en matière de temps de repos et de bien-être professionnel.

Co-réalisé par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), la Chambre nationale de l'artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP) et l'Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et en Sécurité au Travail (IRIS-ST), le baromètre Artisanaté en est à sa 11ème édition.

Parue le 16 juin, la dernière étude fait état de « *chefs d'entreprise du BTP et du Paysage toujours sous pression, malgré une volonté de mieux concilier vie professionnelle et personnelle* ».

Premier chiffre : 50 % des artisans sondés - parmi 3 029 chefs d'entreprise de 0 à 19 salariés - se sentent fatigués, voire très fatigués, contre 59 % en 2023 et 61 % en 2022. 72 % jugent que leurs problèmes de sommeil peuvent impacter leurs performances.

Des dirigeants qui ont encore du mal à décrocher du travail

19 % des sondés indiquent travailler plus de 60 heures par semaine. Une « *légère inflexion* » est observée, alors qu'ils étaient 21 % en 2023 et 23 % en 2022.

« *Ils sont aussi moins nombreux à travailler tous les week-ends, et plus nombreux à avoir pris des congés cette année* », est-il souligné dans le baromètre.

Pourtant, 57 % des dirigeants interrogés consultent toujours quotidiennement leurs mails durant leurs congés. Plus de la moitié de ces derniers (54 %) estiment ne pas avoir le choix.

En cause : « *l'évolution des attentes des clients, de plus en plus pressés, les difficultés de trésorerie, l'incertitude des carnets de commande et un climat politique (...)* »

[>> LIRE LA SUITE](#)



La surélévation privilégiée par les Français, au détriment de la construction neuve

Pour faire face à la crise du logement, la surélévation de toiture apparaît comme une solution efficace pour limiter l'étalement urbain. Spécialiste de cette technique, Viveo dévoile une étude exclusive réalisée par OpinionWay pour comprendre les attentes des Français. Les résultats traduisent une volonté de favoriser le déploiement de cette solution.

Nombreux sont les obstacles à se dresser devant les projets immobiliers des ménages français. Hausse des prix, conditions d'emprunt difficiles ou encore manque de foncier disponible, les Français sont de plus en plus nombreux à chercher des alternatives pour adapter leur logement à leurs besoins.

L'émergence du télétravail, la naissance d'un enfant, l'accueil de parents âgés... les modes de vie évoluent, et avec eux les besoins en surface dans les logements. Malheureusement, et du fait de tous les freins mentionnés plus haut, le déménagement n'apparaît plus comme une solution plausible pour nombre de ménages.

La surélévation de toiture, qui consiste en la création d'un étage supplémentaire en lieu et place de la toiture actuelle d'une

habitation, apparaît alors comme une solution crédible pour pallier le manque d'espace dans un logement.

Pour mieux cerner les attentes des Français sur ce type d'alternative, Viveo, spécialiste de cette technique depuis près de 40 ans, dévoile une étude exclusive réalisée par l'institut OpinionWay. Les résultats sont sans appel : 80 % des Français pensent que l'avenir de l'habitat passe par la transformation des bâtiments existants plutôt que par la construction de logements neufs.

L'étude révèle par ailleurs que 71 % des Français interrogés considèrent la surélévation comme une solution pertinente pour adapter leur habitat. Ils sont même près de 2 sur 3 (62 %) à préférer agrandir leur logement actuel plutôt que de déménager.

>> LIRE LA SUITE

Bureaux transformés en logements : la loi adoptée

Le Parlement a définitivement adopté une proposition de loi visant à faciliter la transformation de bâtiments tertiaires en logements. Une mesure technique saluée par les acteurs du logement, même si elle ne répond que partiellement à la crise du secteur.

Le 5 juin, le Sénat a entériné, à l'unanimité, la proposition de loi portée par le député MoDem Romain Daubié.

Ce texte, discuté depuis plus d'un an au Parlement, vise à lever certains freins administratifs à la reconversion de bureaux, hôtels ou encore parkings en logements.

Dans un contexte de crise du logement marquée par une chute de la construction neuve et une tension accrue immobilière dans les métropoles, cette mesure est accueillie comme un levier supplémentaire, mais insuffisant. « *Ce texte ne réglera pas la crise du logement, mais il permettra de débloquer des centaines de projets dans nos territoires* », a reconnu Romain Daubié.

Un levier pour libérer du foncier en milieu urbain

Le texte introduit plusieurs assouplissements, notamment la

possibilité pour les maires de déroger au Plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre des changements de destination. Il prévoit également un permis de construire à destinations successives, qui facilite la réversibilité d'usage entre bureaux et logements grâce à une harmonisation des normes incendies et acoustiques.

Autre nouveauté : le recours facilité à la procédure de conception-réalisation pour les résidences universitaires portées par le CROUS, sur le modèle de ce qui existe déjà dans le logement social.

Un champ élargi à tous les bâtiments non résidentiels

À l'initiative du Sénat, le texte ne se limite plus aux seuls bureaux. Il englobe désormais hôtels, parkings, zones commerciales (...)

[>> LIRE LA SUITE](#)

Des mesures votées au Sénat pour simplifier les règles d'urbanisme

Le Sénat a adopté, le 17 juin, la proposition de loi portée par le député Harold Huwart, afin de simplifier les règles d'urbanisme. L'objectif : lever les freins administratifs et relancer la construction de logements.

Le 17 juin, la proposition de loi pour simplifier les règles d'urbanisme a été adoptée au Sénat, après avoir reçu l'aval de l'Assemblée nationale à la mi-mai. L'objectif du texte : lever les freins administratifs aux chantiers résidentiels afin de répondre aux tensions sur l'offre en logements neufs.



En avril, malgré une reprise en glissement mensuel, les permis de construire de logements ont plongé de 26 % sur 12 mois, comparé aux niveaux d'avant-crise sanitaire. Selon la ministre du Logement Valérie Létard, lesdites mesures dessineront « *des règles plus lisibles, un droit plus accessible, un allègement des contraintes administratives et procédurales* ».

[>> LIRE LA SUITE](#)

Pour relancer la construction de logements, un décret proroge certains permis

Alors que la construction de logements est encore au ralenti, un décret a été publié le 27 mai au Journal officiel. Celui-ci prolonge la validité des permis de construire délivrés entre le 1er janvier 2021 et le 28 mai 2024, à des durées variables selon les périodes de délivrance. Les détails.

Le 27 mai, un décret a été publié au Journal officiel. Ce dernier proroge le délai de validité des autorisations d'urbanisme, délivrées entre le 1er janvier 2021 et le 28 mai 2024. Une entrée en vigueur qui intervient



dans un ralentissement de la construction de logements depuis 2022.

« *Des projets autorisés n'ont pu être mis en chantier ou menés à leur terme, notamment en raison de la forte hausse des coûts de construction remettant conjoncturellement en cause les équilibres économiques des projets, mais aussi en raison des exigences accrues des (...)* »

[>> LIRE LA SUITE](#)



Des élus réclament plus de moyens dans la lutte contre les logements vacants

L'association d'élus Agir contre le logement vacant a appelé à relancer le plan de l'État contre le logement vacant. Dans un contexte de manque de logements abordables, l'association de collectivités appelle à faire de cet enjeu une « priorité nationale ».

(Re)prendre le problème des logements vacants à bras-le-corps. Dans un contexte de manque de logements abordables, les habitations vacantes représentent une manne non négligeable de solutions pour permettre au plus grand nombre de vivre décemment.

C'est en ce sens que l'association d'élus Agir contre le logement vacant a appelé le 3 juin à relancer le plan de l'État contre le logement vacant, et à faire de cet enjeu une « *priorité nationale* ».

Trois millions de logements vacants identifiés en France

« Alors que la demande de logements ne cesse de croître, que le nombre de sans-abri ne cesse d'augmenter, (...) le nombre de logements vacants reste nationalement élevé et nous peinons à les remobiliser », a alerté Suzanne Brolly, présidente de l'association,

lors d'une conférence de presse organisée depuis Lyon.

La France compte trois millions de logements identifiés comme étant vacants, selon la base de données gouvernementales sur le logement vacant Lovac, dont 1,1 million vides depuis plus de deux ans.

Quels leviers pour la remobilisation des logements vacants ?

Pour « *remobiliser* » ce vivier de logements laissés à l'abandon, « *on a besoin de bien les identifier et d'avoir des leviers pour faire en sorte que les propriétaires soient prêts à les remettre sur le marché* », a expliqué Mme Brolly, également vice-présidente de l'eurométropole de Strasbourg.

Logements vacants : une politique peu efficace, selon la Cour des Comptes

Selon la Cour des Comptes, la politique de lutte contre les logements vacants ne serait pas suffisamment efficace. Elle appelle donc à mieux évaluer les dispositifs existants et à aider davantage les collectivités.

Dans un rapport, la Cour des Comptes critique le manque d'efficacité des actions de lutte contre les logements vacants et recommande d'adapter les politiques aux différents territoires et propriétaires. En France, la vacance augmente depuis 2005. En 2022, 3,1 millions de logements



étaient vacants, dont un million depuis au moins deux ans – la plupart se situant en dehors des zones tendues.

La juridiction rappelle que les taxes sur les logements vacants ont augmenté, passant de 116 à 378 millions d'euros entre 2017 et 2024. Ce montant étant perçu par l'État et les collectivités.

[>> LIRE LA SUITE](#)

Habitat et Humanisme veut réactiver 25 000 logements vacants d'ici 2030

L'association Habitat et Humanisme a profité du sommet de l'Université de la ville de demain pour présenter une solution pour remettre en location des logements vacants, via une foncière solidaire et le démembrement de propriété.

L'association Habitat et Humanisme a profité du sommet de l'Université de la Ville de demain pour présenter une solution visant à remettre en location des logements vacants, en s'appuyant sur une foncière solidaire et le mécanisme du démembrement de propriété.



La crise du logement perdure en France, et de nombreux acteurs multiplient les initiatives afin d'y répondre. L'association de lutte contre le mal-logement Habitat et Humanisme en fait partie. En 2024, l'Hexagone comptait environ 3,1 millions de logements vacants, soit près de 8,2 % du parc immobilier total, selon les dernières données de l'INSEE.

[>> LIRE LA SUITE](#)

Des dérogations pour le ZAN adoptées à l'Assemblée nationale

Le 28 mai, plusieurs dérogations à l'objectif ZAN, portées par la droite et le RN, ont été adoptées à l'Assemblée nationale. Le point sur ces amendements.

Dans le cadre du projet de loi simplification économique, les députés ont adopté le 28 mai des dérogations concernant l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols. Avec une courte majorité de 105 voix contre 97, l'Assemblée nationale a notamment adopté un article permettant de « dépasser jusqu'à 30 % la limite de surfaces naturelles aménageables », et ce « sans justification ».



Un autre amendement – adopté de justesse avec 77 voix contre 75 – exclut du décompte du ZAN les constructions reconnues par décret comme « *projet d'intérêt national majeur* ». Le gouvernement – opposé à ces entailles au ZAN – a toutefois conservé la mesure destinée à simplifier la création de datacenters (...)

[>> LIRE LA SUITE](#)

ZAN : une nouvelle proposition de loi pour réformer la fiscalité locale

Face aux critiques sur la mise en œuvre de l'objectif « Zéro artificialisation nette », une proposition de loi transpartisane entend refonder la fiscalité locale pour préserver les terres agricoles et naturelles.

Deux députées, Sandrine Le Feur (EPR) et Constance de Pélichy (Liot), ont présenté mercredi une proposition de loi transpartisane destinée à réformer en profondeur la fiscalité locale afin de mieux atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) d'ici 2050. Une initiative qui se veut une



réponse directe et critique à un précédent texte adopté par le Sénat en mars dernier. Chaque année, près de 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) disparaissent au profit de l'urbanisation. Une dynamique que la loi Climat de 2021 a tenté d'enrayer en fixant l'objectif ZAN, censé mettre un terme à l'étalement urbain et (...)

[>> LIRE LA SUITE](#)



Diagnostic de Performance Énergétique : le confort d'été négligé, selon Hello Watt

Alors que le risque de fortes chaleurs s'accroît à l'approche de l'été, Hello Watt liste ses recommandations pour la réforme du DPE. Annoncée par le gouvernement en mars, celle-ci doit être « ambitieuse » et inclure davantage le confort d'été.

La ministre du Logement Valérie Létard a annoncé en mars une réforme pour fiabiliser le diagnostic de performance énergétique (DPE). Des premières propositions doivent être soumises d'ici cet été. Appliquée depuis juillet 2021, la dernière version a souvent été épinglée pour des incohérences.

Parmi les préoccupations d'Hello Watt, conseiller en rénovation énergétique : le confort d'été, cet « enjeu climatique majeur », avec 80 % du parc de logements français inadapté aux fortes chaleurs, d'après une étude IGNES et Pouget Consultants.

Confort d'hiver satisfaisant, contre confort d'été insuffisant

« Malgré la fréquence croissante des épisodes de chaleur extrême, le confort d'été demeure un aspect secondaire dans le DPE. S'il est bien mentionné, il n'est pas intégré dans le

calcul de la note et reste une simple indication. Ce manque de considération conduit à le négliger dans les décisions de vente, de location ou de rénovation », développe Hello Watt dans son communiqué.

Dans le détail, le spécialiste de la rénovation énergétique relève un chiffre : le confort d'été est « insuffisant » ou « moyen » sur 80 % des logements français, pour lesquels cet indicateur est renseigné dans le DPE. Pour plus de 40 % de maisons, le niveau est insuffisant.

Hello Watt reproche aussi derrière cette méthode de diagnostic des logiciels recourant à des « algorithmes imparfaits », l'absence de critère de confort d'été dans certains DPE, voire de paramètres comme la localisation ou l'inertie thermique.

>> LIRE LA SUITE

Rennes va déterrer une partie de la Vilaine pour lutter contre la chaleur

À compter de septembre, un chantier d'envergure devrait débuter à Rennes avec la destruction d'un parking en centre-ville visant à découvrir une partie de la Vilaine pour mieux lutter contre la chaleur en ville.

Après la ville de Morlaix (Finistère), Rennes (Ille-et-Vilaine) va à son tour découvrir une partie de son fleuve actuellement enterrée. Le principe : casser l'actuelle dalle béton qui sert à un parking du centre-ville pour déterrer la Vilaine et ainsi mieux lutter contre le



réchauffement climatique et les vagues de chaleur en ville. « *L'objectif est de redécouvrir la Vilaine, de retrouver le fleuve* » avec « *des enjeux majeurs de durabilité, de qualité de vie, mais aussi de santé publique* », a expliqué Nathalie Appéré, maire PS de Rennes, lors d'une conférence de présentation du projet.

[» LIRE LA SUITE](#)

Quatre propositions d'Actibaie pour améliorer le confort d'été

Lors d'une audition devant l'Assemblée nationale, la ministre Agnès Pannier-Runacher a soutenu la nécessité d'améliorer le confort d'été en France. Une position saluée par le groupement Actibaie, qui formule quatre propositions dans ce sens.

Le 20 mai, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, a été auditionnée devant la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale. Le sujet : le 3ème Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3).



Lancé le 10 mars, ce dernier vise à préparer la France à +4 °C en 2100 par rapport à l'ère industrielle, selon un des scénarios retenus par le Giec. Parmi les grandes priorités exposées, la ministre préconise que « *le confort d'été soit mieux pris en compte à tous les niveaux dans la réglementation des bâtiments, ainsi que les dispositifs d'accompagnement* ».

[» LIRE LA SUITE](#)

C'EST BIEN + QU'UN SITE :

Une communauté pour booster votre quotidien !

batiweb

Batiweb.com

Ne manquez rien de l'actualité du btp !



📌 Ici, pas de blabla, que du concret !

Le BTP change, le marché évolue... et on en parle ENSEMBLE.



1,6364

292 commentaires . 6 replications

👍 J'aime

💬 Commenter

↻ Republier

✉ Envoyer

Rejoignez la communauté maintenant !

WhatsApp • LinkedIn • Youtube • Spotify & Amazon music



Construction de logements : reprise en avril, mais pas aux niveaux d'avant-crise

En avril, la construction de logements confirme une reprise déjà observée le mois précédent. Mais la vigilance reste de mise, car si les permis augmentent de 12,5 % en glissement mensuel, ils plongent de 26 % sur 12 mois, par rapport aux niveaux d'avant-crise sanitaire.

En mars dernier, la construction de logements affichait des signes de reprise timide, selon le Pole Habitat FFB. Une tendance qui se confirme en avril 2025, avec 34 500 permis de construire délivrés, soit +12,5 % comparé à mars 2025.

Selon le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de l'Aménagement du territoire, *« cette croissance s'explique par le dynamisme des logements collectifs ou en résidence ».*

« Les autorisations de logements individuels se replient (-5,1 % par rapport à mars 2025) à un niveau de 10 700 logements, et restent très inférieures (-32 %) à leur moyenne des 12 mois précédant la crise sanitaire. Celles de logements collectifs et en résidence sont en hausse de 22,7 % à 23 900 logements et sont supérieures de 4 % à cette même référence », lit-on dans sa note de conjoncture.

Toutefois, les permis plongent sur 12 mois

La hausse se confirme à l'échelle trimestrielle, avec +10,9 % de logements autorisés entre février et avril 2025, par rapport aux 3 mois précédents (+4,1 %). Aussi bien en collectif qu'en individuel, les chiffres progressent, respectivement de 14 % et de 5,5 %.

Entre mai 2024 et avril 2025, 341 800 logements ont été autorisés à la construction. Ce qui représente 17 500 de moins que lors des 12 mois précédents (-4,9 %).

Par rapport aux 12 mois d'avant-crise sanitaire - mars 2019 à février 2020 - les autorisations baissent toute de même de 26 %.

Selon l'Unicem, « le secteur des matériaux se relève doucement du K.O. »

Malgré la tumulte économique sur les frais douaniers américains, les matériaux de construction traversent une phase d'apaisement, selon la dernière conjoncture Unicem en avril. Au premier trimestre 2025, les activités granulats et BPE évoluent respectivement de +3,2 % et de -2,2 % sur un an.

« Alors que l'impact sur le freinage de la croissance et du commerce international reste d'une ampleur incertaine, en France, la filière bâtiment poursuit doucement sa sortie de crise », introduit l'Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction (Unicem) dans sa note de conjoncture de mars 2025.

En sachant que : « L'économie mondiale digère le contre-choc d'une politique commerciale américaine offensive et déroutante, les décisions de Donald Trump sur les hausses de tarifs douaniers évoluant encore ! »

Ainsi, au premier trimestre de 2025, l'activité reste mitigée, entre une hausse côté granulats (+3,2 %) sur un an et un recul du béton prêt à l'emploi (-2,2 %).

Une tendance baissière, mais qui s'atténue...

Dans le détail, la production de granulats progresse de 2,4 % par rapport à février 2025 et de 9,3 % comparé à mars 2024. Au T1 2025, la production sur ce segment enregistre +4,4 % sur un an.

Les livraisons de BPE affichent toujours grise mine, aussi bien de février à mars (-2,2 %) que sur un an (-3,8 %). La production fléchit de 2,2 % entre ce premier trimestre et le quatrième trimestre 2024, et de 4 % au regard du premier trimestre 2024.

« L'activité continue donc de reculer mais à un rythme plus modéré ; en cumul sur douze mois glissants, elle affiche toutefois encore une contraction de -8,7 % à fin mars, contre -11,2 % à fin décembre 2024 », lit-on dans la conjoncture.

Le négoce de la décoration toujours en repli au 1er trimestre 2025

Le contexte économique est toujours aussi morose pour les industries de la décoration, qui enregistrent -2,4 % de chiffre d'affaires entre le premier trimestre 2024 et 2025. Seule l'ITE tire son épingle du jeu avec +3,3 %.

Selon un dernier bilan de la Fédération Nationale de la Décoration (FND), le premier trimestre 2025 enregistre une nouvelle baisse de chiffre d'affaires de 2,4 % par rapport au premier trimestre 2024, qui était déjà dans le rouge, avec -4,8 %.

Pour rappel, fin mars, la fédération faisait état d'une baisse de 3,8 % pour l'ensemble de l'année 2024.

« *Les chiffres du premier trimestre ne sont pas forcément bons mais pas catastrophiques pour autant !* », tient à rassurer Philippe Poujol, président de la FND.

Au premier trimestre 2025, la filière enregistre un chiffre d'affaires de 608 millions d'euros.

Toutes les catégories en recul, sauf l'ITE

Dans le détail, les ventes de revêtements de sols et murs continuent de baisser, avec

-5,9 %, pour un total de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les peintures, en revanche, enregistrent un recul plus modéré de 1,1 % en valeur, pour un CA de 288 millions d'euros.

Les consommables résistent, avec un très léger repli de 0,8 % (pour 78 millions d'euros de CA).

Les équipements, eux déclinent de 2,1 %, pour un CA de 36 millions d'euros.

Enfin, seule l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et la décoration extérieure enregistrent un bilan positif, avec +3,3 %, pour un total de 43 millions d'euros, notamment grâce à une « *pérennisation des aides sur 2025* » et des conditions météorologiques favorables en début d'année, selon la FND.

Par Claire Lemonnier

LES APPELS D'OFFRES, C'EST COMME LES BONNES AFFAIRES...

Faut-être au courant **avant les autres !**



Les marchés publics à ne pas rater, accessibles en un instant !



Les indices Index mis à jour, sans prise de tête.

Abonnez-vous et accédez aux bonnes infos !



Le Pavillon France de l'Expo 2025 d'Osaka, un théâtre de la vie

Théâtralité et expérience sensorielle pour le Pavillon France de l'Expo 2025 d'Osaka. Un projet signé conjointement par Coldefy et CRA.

L'agence d'architecture française Coldefy (Isabel Van Haute et Thomas Coldefy), en collaboration avec l'agence d'architecture italienne CRA (Carlo Ratti Associati), signent ensemble le Pavillon France de l'Exposition universelle d'Osaka 2025.



Une forme géométrique simple mais un fond plus complexe. Présenté comme un théâtre de la vie, le projet met en scène des panoramas français que le visiteur est censé découvrir à travers un parcours narratif en anneau constitué de plusieurs actes.

L'écrin, savamment élaboré, constitue un lieu d'échanges et de rencontres. Le visiteur, plongé au cœur du bâtiment, se confronte à une mise en scène qui revêt la forme d'un ruban s'inspirant de la légende japonaise d'Akai Ito, imaginée comme une succession d'espaces symbolisant les étapes de la vie quotidienne. Ce fil rouge imperceptible mais présent, qui relie les âmes mais aussi les humains et la nature est, selon les architectes, une réponse tangible à notre époque marquée par la présence numérique.



Le jardin intérieur, présenté comme un refuge, complète l'idée de la rencontre avec la nature.

>> LIRE LA SUITE

À Toulouse, Anaïs Magnabal réalise une maison remarquable

Architecte et enseignante, Anaïs Magnabal a réalisé à Toulouse une maison familiale qui croise astucieusement tradition et innovation.

L'histoire de la Maison COB est caractéristique. Tout d'abord, c'est l'histoire d'une architecte qui réalise main dans la main avec son père artisan maçon, une maison individuelle. Sauf que celle-ci ne ressemble pas aux constructions actuelles. Elle reprend les codes de l'habitat traditionnel toulousain pour en faire son fil conducteur. Il en résulte une résidence singulière, unique qui met en exergue la richesse architecturale de la ville rose en inventant une nouvelle écriture. Située au cœur de la ville, la maison est identifiable de loin. L'ouvrage qui croise adroitement tradition et innovation se caractérise par la célèbre brique foraine toulousaine, revisitée à travers des formes modulaires. Les défis de ce genre de construction sont multiples. Tout d'abord, la parcelle qui comprenait une construction exiguë nécessitant une réhabilitation lourde. À cela s'ajoute la préservation de l'intimité des habitants, tout en proposant une solution qui peut, en même temps, résoudre la problématique du vis-à-vis, sans oublier le confort thermique et le contexte environnant.

L'implantation du bâti le long d'une voie passante avec des ouvertures exclusivement sur cette rue exposée sud-est est une réponse aux différentes (...)



Crédits photos : ©Anaïs Magnabal Architecte

[>> LIRE LA SUITE](#)

Les travaux de l'Opéra Bastille estimés à 400 millions d'euros

L'Opéra Bastille devrait faire l'objet de travaux de rénovation lourde à compter de l'été prochain, et ce jusqu'en 2037. Selon une première estimation, 400 millions d'euros seraient nécessaires.

Après l'Opéra Garnier, bientôt au tour de l'Opéra Bastille de se refaire une beauté ?

En octobre dernier, l'Opéra national de Paris avait annoncé que l'Opéra Bastille serait fermé à partir de mi-2030 pour au moins deux ans dans le cadre de « *travaux de rénovation lourde* » sur les « *équipements scéniques* ». Des travaux en site occupé sont également prévus à partir de l'été prochain, et ce jusqu'en 2037.

Le 20 mai, la ministre de la Culture Rachida Dati a indiqué que le coût de ces travaux était estimé à 400 millions d'euros.

« *L'Opéra Bastille, c'est 400 millions d'euros nécessaires à des travaux, parce que la scène peut s'écrouler* », a-t-elle déclaré devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, alors qu'elle était interrogée sur des travaux liés au patrimoine. « *C'est 400 millions d'euros et dix ans de travaux* », a-t-elle ajouté.

Mais l'Opéra Bastille, inauguré en 1989, n'est pas le seul à nécessiter des travaux. Après la rénovation de sa façade en 2023-2024, l'Opéra Garnier fera aussi de nouveau l'objet de (...)

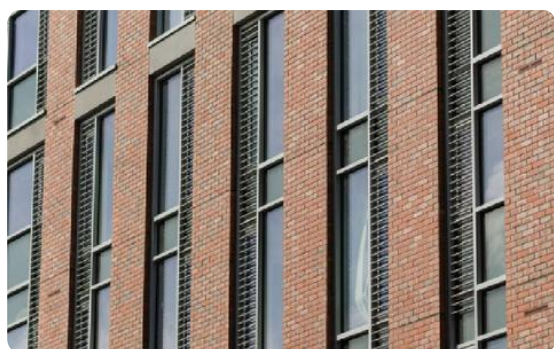
>> LIRE LA SUITE



Mapelastik ZERO : mortier élastique d'imperméabilisation

Mortier élastique bicomposant destiné à la protection et l'imperméabilisation du béton. Facile à appliquer, projetable ou spatulable. Forme un revêtement souple et imperméable. Protège le béton contre la carbonatation et la corrosion des armatures.

>> LIRE LA SUITE



DucoMax ZR : aérateurs isophoniques

DucoMax ZR est un aérateur isophonique à clapet autoréglable, spécifiquement développé pour les situations de gêne sonore forte. Les différents types ont une forme élégante et un fonctionnement acoustique excellent.

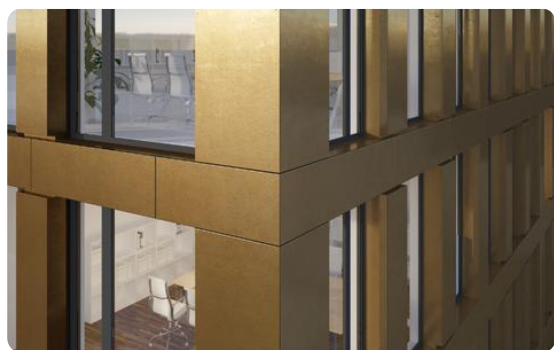
>> LIRE LA SUITE



ProVinyl : le PVC sur mesure signé Benvic

ProVinyl représente l'activité historique de Benvic. Cette gamme de produits propose des solutions PVC sous diverses formes, allant des composés (granulés) et poudres (prémélanges) aux solutions concentrées (stabilisants PVC en pack unique).

>> LIRE LA SUITE



Hardie® Architectural Panel Métalliques : panneaux de bardage en fibres-ciment à finition métallique

Les panneaux Hardie® Architectural Panel Métalliques sont disponibles dans une texture de fibres-ciment naturelle et 6 couleurs métalliques. Recouverts de pigments irisés, nos panneaux subliment les façades.

>> LIRE LA SUITE



LAMILUX Flat Roof Access Hatch Comfort Square : trappe d'accès carrée

Trappe d'accès carrée prémontée en usine, équipée d'un système d'ouverture hydraulique continu capable d'ouvrir l'ouvrant à 70 ° en environ 45 secondes. Elle possède une surface vitrée de 4 m² pour une pénétration maximale de la lumière naturelle...

[>> LIRE LA SUITE](#)


SEMIN Trappe R10 : responsable et performante

La trappe de visite R10 est fabriquée en tôle d'acier galvanisée et peinte en blanc (couleur RAL9016). Elle est équipée de deux fermetures à ressort invisibles et l'ouverture et la fermeture s'effectuent par pression sur le vantail.

[>> LIRE LA SUITE](#)


Volet roulant ARZ Komfort

Le volet roulant ARZ Komfort offre un confort complet pour l'utilisation des combles en protégeant contre la surchauffe, permettant l'obscurcissement de l'intérieur, assurant une isolation phonique et préservant l'intimité. Le volet, monté à l'extérieur, assure une protection efficace contre la chaleur intense...

[>> LIRE LA SUITE](#)


MAXIDALL ULTRA : l'isolant de sol polyvalent et économique

HIRSCH Isolation enrichit sa gamme d'isolants sous chape et sous dallage avec Maxidall Ultra, des panneaux en polystyrène expansé graphité offrant des performances thermiques parmi les plus élevées du marché.

[>> LIRE LA SUITE](#)



July+ : la collection sans compromis

July + se réinvente avec un design contemporain, consensuel et sans compromis. Cette gamme apporte une touche de modernité, tout en garantissant une utilisation intuitive et confortable. Avec 44 références et de nouveaux modèles pour une accessibilité optimisée, nous nous engageons à satisfaire vos besoins grâce à...

[>> LIRE LA SUITE](#)



SAF® : système coulissant droit pour portes en bois

Système coulissant aluminium pour portes d'intérieur, finition haut de gamme. 3 amortisseurs nouvelle génération "SILENCE". Nouvelle monture "SAF-TECH". Nouveau bandeau "INTÉGRAL" aux lignes épurées.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Allura click Flexcore 20 dB : sol LVT clipsable lames et dalles

Ce revêtement de sol novateur possède tous les avantages d'une LVT en lames et dalles tout en intégrant un nouveau type de construction semi-rigide avec un double voile de verre. Pas besoin d'adhésifs pour ce produit qui comble toutes les...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Grilles barreaudées : myMIX® et EXALT®

Découvrez les grilles barreaudées myMIX® et EXALT®, offrant une solution de clôture et de remplissage pour les portails ALLIX®, alliant sécurité, durabilité et esthétique pour valoriser les différents sites.

[>> LIRE LA SUITE](#)

Développez votre visibilité et vos avis clients !

helloVisibilité

199€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
 - Gestion du service Google My Business
 - Votre présence dans 25 annuaires
 - Page personnalisée sur l'annuaire helloArtisan
 - Système de collecte d'avis Google
 - Réponses prédéfinies aux avis
 - Interface de suivi de la visibilité et des avis
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- Les services
 - Gestionnaire de compte dédié
 - Définition du périmètre géographique
 - Application mobile helloArtisan Pro



Accueil client externalisé + tous les avantages de helloVisibilité inclus

helloE-secrétariat

249€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- E-secrétariat
 - Numéro dédié (dont diffusion dans les annuaires helloVisibilité)
 - Prise en charge et gestion des appels de vos clients par un(e) E-secrétaire dédié
 - Accès à tous les contacts et mémos en temps réel grâce à l'application mobile helloArtisan Pro



Offre spéciale
Batimat 2024
1 MOIS OFFERT
sur
helloE-secrétariat !

Prise en charge des aides CEE – MPR* avec les fonctionnalités d'helloE-secrétariat

En partenariat avec **homélior**®

helloRénov' Energétique

299€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- E-secrétariat
- Prise en charge des aides CEE & MaPrimeRénov' des clients particuliers
 - Prise en charge des aides de vos clients dès la signature du devis
 - Démarches administratives gérées par une équipe dédiée
 - Montant du reste à charge déduit des aides
 - Un accès en temps réel pour envoyer les demandes de prise en charge grâce à l'app mobile helloArtisan Pro



*CEE (Certificat d'économie d'énergie – MPR (MaPrimeRénov'))
Engagement : 1 an minimum, 2 mois offerts grâce au paiement annuel (jusqu'à 598€ HT offerts). E-secrétariat : jusqu'à 100 appels / mois puis tarification sur mesure en fonction du volume d'appels.